

NOTE 10 : Les centres de ressources ruraux : une approche communautaire de la vulgarisation agricole

Préparée par : Ann Degrande, Zac Tchoundjeu, Roger Kwidja et Guillaume Fongang Fouepe, juillet 2015

L'Initiative sur les bonnes pratiques au niveau mondial entend rendre l'information et le savoir-faire en matière de vulgarisation facilement accessibles à un large public de praticiens. Pour ce faire, elle prépare des Notes de bonnes pratiques, qui décrivent les concepts et méthodes clés dans un format facile à comprendre. Ces notes donnent une vue d'ensemble des principaux aspects et des références permettant d'aller plus loin. Les notes sont téléchargeables gratuitement à partir de www.betterextension.org. Pour télécharger, utiliser, diffuser ou discuter de cette note, il suffit d'y accéder en ligne en scannant le code QR dans le coin inférieur droit. Vos commentaires et suggestions seront très appréciés.



Introduction

Dans un monde en rapide mutation, les producteurs ont besoin d'une offre d'innovations et de services, en plus d'un accès continu au savoir et à l'information. Le fait d'avoir toutes ces ressources sous un même toit dans un contexte rural peut accélérer sensiblement l'adoption des innovations et optimiser les avantages qu'elles offrent aux producteurs.

Des centres de formation agricole ont été mis sur pied par de nombreux acteurs, sous différentes formes : par exemple, les maisons familiales rurales¹, les centres Songhai², et les centres de développement d'agrobusiness. Ces initiatives se concentrent sur la formation de jeunes individus pour les préparer à une carrière dans l'agriculture. Toutefois, elles sont moins utiles lorsqu'il s'agit d'aider l'ensemble de la communauté rurale à adopter à grande échelle les innovations agricoles. Par conséquent, de nouveaux modèles

d'initiatives de vulgarisation communautaire sont en cours de développement, tels que les « centres de ressources pour les petites exploitations » promus en Asie du Sud par ECHO³ et le concept de « centre de ressources rural », que nous décrivons en détail dans cette note.

L'agroforesterie⁴ exige des services de vulgarisation qu'ils lui accordent une attention particulière car c'est un domaine gourmand en savoir, très spécifique au contexte, qui apporte des bienfaits à long terme. Par conséquent, le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) a mis au point des centres de ressources ruraux (CRR) depuis 2006, tout d'abord au Cameroun⁵, puis au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, au Mali et au Nigéria. Cette note de bonnes pratiques capitalise sur l'expérience en matière de CRR pour montrer comment une approche de vulgarisation communautaire peut s'inscrire en complément d'un service de conseil rural géré par les pouvoirs publics de façon à ce que les réalités locales soient prises en compte et pour mieux répondre aux attentes des producteurs.

Philosophie et principes

Que sont les CRR ? Les CRR sont des plateformes de formation et de démonstration qui sont gérées par des organisations locales et fonctionnent souvent en dehors du modèle formel de vulgarisation. Ils créent des occasions permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs expériences et de recevoir des conseils techniques et des services qui sont spécialement étudiés pour répondre aux besoins de leurs moyens d'existence. L'accent est mis sur l'accès à la connaissance, l'apprentissage interactif et le travail en réseau entre agriculteurs d'une part mais aussi entre eux et d'autres acteurs. Les producteurs sont invités à apprendre comment procéder à leurs propres essais, à adopter des technologies

¹ <http://www.mfr.asso.fr/mfr-dans-le-monde/pages/les-mfr-dans-le-monde.aspx>

² <http://www.songhai.org/index.php/fr>

³ <http://www.meas-extension.org/meas-offers/case-studies/sfrc-asia>

⁴ L'agroforesterie consiste à introduire délibérément des arbres – ou à les conserver – sur l'exploitation afin d'augmenter, de diversifier et de soutenir la production en vue de bénéfices sociaux, économiques et écologiques accrus.

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=YmIf7Mir1sQ>



couronnées de succès et à les faire connaître à leurs collègues agriculteurs. Un CRR « type » comprend une pépinière, des parcelles de démonstration, un foyer de formation, une petite bibliothèque et des espaces de bureaux. Des hébergements, des équipements de restauration et des unités de transformation agricole peuvent aussi faire partie du CRR en fonction des ressources disponibles, des opportunités et des besoins.

Rôles et services des CRR ? Les CRR fournissent une foule de produits et services (Encadré 1). Au Cameroun, les agriculteurs apprécient surtout le rôle de formation, d'information et de sensibilisation des CRR ; vient ensuite son rôle d'assistance technique. Les jeunes en particulier misent sur les CRR pour jouer un rôle dynamique dans le développement rural en général.

ENCADRÉ 1 : SERVICES CLÉS FOURNIS PAR LES CENTRES DE RESSOURCES RURAUX

- Semences, jeunes plants et autres intrants.
- Formation des formateurs dans des domaines tels que les pratiques pépiniéristes, la propagation d'arbres, la gestion de la fertilité des sols, la dynamique de groupe, la gestion financière, la comptabilité et la commercialisation.
- Information sur les nouvelles technologies et les innovations.
- Liens avec les acteurs du marché, en particulier le secteur privé.
- Informations sur l'accès au marché et opportunités de micro-financement.
- Forum d'échange d'informations entre agriculteurs et entre eux et les autres parties prenantes

En quoi les CRR sont-ils différents des autres approches de vulgarisation ? Par rapport aux systèmes publics de vulgarisation agricole, les CRR présentent les avantages suivants : plus grande accessibilité, pertinence accrue des innovations grâce à une évaluation des technologies et un processus d'adaptation, meilleure qualité de services, nombre relativement élevé de femmes et de jeunes touchés, et meilleures conditions de mise en réseau avec d'autres acteurs ruraux. Par ailleurs, les activités ne sont pas nécessairement limitées à l'agriculture et peuvent inclure d'autres aspects socio-environnementaux du développement, tels que les projets d'aménagement d'infrastructures, la gestion des bassins versants, la citoyenneté, la gouvernance locale, l'autonomisation de la communauté, etc. Leur avantage majeur toutefois est qu'ils sont ancrés dans un contexte local et ont acquis la confiance des producteurs, de sorte que les nouvelles techniques sont facilement adoptées.

Mise en œuvre

La création et la mise en œuvre du modèle CRR se résume en 6 étapes (Encadré 2). La croissance des CRR est progressive et elle est impulsée par les capacités et les ressources à la disposition du centre mais elle est aussi déterminée par les besoins de la communauté agricole et des autres parties prenantes. Néanmoins, leur aptitude à forger des partenariats stratégiques avec d'autres institutions, telles que les services gouvernementaux, conseils locaux, organismes caritatifs, centres de recherche, universités, organisations non gouvernementales (ONG) et programmes de développement, est un élément clé pour veiller à la rentabilité et à la pérennité du centre.

ENCADRÉ 2 : LES 6 ÉTAPES POUR CRÉER UN CRR

1. Réaliser une étude de faisabilité : diagnostiquer les besoins d'information et de formation des agriculteurs de la région.
2. Sensibiliser les agriculteurs et identifier des « champions » des CRR, c.-à-d. des organisations déjà impliquées dans la formation des agriculteurs et dans des activités de vulgarisation agricole.
3. Former le personnel du CRR aux aspects techniques mais aussi leur inculquer des compétences en vulgarisation, communication et apprentissage des adultes.
4. Créer une pépinière et mettre en place progressivement des installations de formation et de démonstration.
5. Organiser des démonstrations, des formations et des visites d'étude, etc. pour les groupes de producteurs intéressés ; actualiser et affiner les connaissances en vulgarisation pour rester à la page.
6. Nouer des liens et forger des partenariats avec d'autres institutions pour accroître la portée des interventions.

Capacités requises

La création et la maintenance de CRR nécessitent un leadership visionnaire et dynamique. Le centre a également besoin d'une équipe technique motivée avec un ensemble de compétences variées, y compris des méthodes de formation et de vulgarisation, des pratiques culturelles, des compétences en gestion et en financement. Certains membres du personnel peuvent être recrutés à titre temporaire. Il est important de renforcer les capacités locales et d'avoir une stratégie de développement du personnel clairement définie en prévision du moment où le soutien extérieur ne sera plus disponible (voir Encadré 3).

Les CRR couronnés de succès ne travaillent pas de manière isolée. Bien au contraire, ils doivent forger et entretenir des partenariats robustes et diversifiés. Ils ont besoin de connexions avec des organismes de recherche, des universités et des ONG pour renforcer leurs capacités et obtenir des conseils techniques et il leur faut des liens avec des institutions capables de les soutenir financièrement et politiquement.

ENCADRÉ 3 : GESTION DU CRR DE CIEFAD

Le Centre Intégré d'Expérimentation et de Formation en Agriculture Durable (CIEFAD) à Bangangte, dans l'ouest du Cameroun, a été établi par APADER, une ONG locale. Un comité de gestion a été mis sur pied, initialement composé d'un groupement de producteurs, qui apportait des terres et de la main-d'œuvre, et de l'APADER qui apportait des ressources financières. Lorsque les activités du CIEFAD se sont élargies pour englober la formation des agriculteurs, la fourniture de services, la production de jeunes plants et de semences à grande échelle, l'organisation de visites d'échange, etc., un directeur technique a été désigné et le comité de gestion a été agrandi pour inclure les membres suivants : le maire, le chef du village, le représentant d'une institution de microfinancement, et le président de l'union des agroforestiers. Aujourd'hui, le CIEFAD est un centre d'excellence reconnu par le ministère de l'Agriculture pour la production de matériel de semis amélioré et pour la formation de jeunes entrepreneurs. Toutefois, il est important que les technologies et les pratiques promues profitent aux producteurs, ou tout au moins attirent leur intérêt dès les premiers stades du CRR.

Coûts

Les CRR reposent sur un emplacement physique pour leurs recherches, leurs démonstrations et leurs activités de formation. Par conséquent, ils nécessitent une mise de fonds initiale dans du foncier et des bâtiments. Comme les CRR se développent progressivement et qu'un centre est très différent d'un autre, il est très difficile d'estimer les coûts d'investissement. Toutefois, l'acquisition d'un espace adéquat peut se révéler coûteuse et il peut y avoir des problèmes relatifs au régime d'occupation foncière. Certaines organisations locales ont obtenu un endroit adapté dans leur communauté grâce à des dispositions foncières coutumières, mais il est recommandé de formaliser la « propriété » aussitôt que possible afin d'éviter toutes revendications ultérieures sur les terres et/ou les infrastructures.

Les CRR ont aussi besoin d'un fonds opérationnel pour gérer leurs activités. Les salaires du personnel sont généralement le poste le plus coûteux des frais de fonctionnement d'un CRR. Par conséquent, les responsables devraient envisager d'autres approches, par exemple travailler avec des bénévoles, recruter des formateurs à titre temporaire, et renforcer les capacités de paysans formateurs afin de démultiplier les effets. Les CRR se concentrent souvent sur des démonstrations à la ferme et une formation ayant lieu au centre ; ils n'offrent que peu de services de vulgarisation dans le cadre desquels des agents du centre se rendent dans d'autres communautés pour apporter un soutien. Ceci s'explique principalement par le fait qu'ils n'ont pas de moyens de transport adéquats. Toutefois, pour accroître la portée de l'intervention au-delà de la communauté, il est crucial que les CRR restent en phase avec l'évolution des besoins.

Les CRR sont généralement financés par une combinaison de :

- fonds émanant d'organismes d'appui (ONG, programmes de développement, organisations caritatives, églises) ;
- ventes de produits (semences, jeunes plants, produits de la ferme) ;
- fourniture de services (programmes de formation payants).

Les organismes d'appui fournissent généralement la majeure partie des frais de démarrage et continuent à contribuer de façon non négligeable aux frais de fonctionnement annuels, au moins durant les premières années. La plupart des CRR s'engagent dans des activités agricoles qui génèrent un revenu pour compléter d'autres sources de soutien. Les CRR organisent également des programmes de formation payants à l'intention des clients qui recherchent ce service. Au Cameroun, ces trois sources de financement ont contribué à part plus ou moins égale aux opérations des CRR. Toutefois, lorsqu'un CRR se concentre davantage sur l'accroissement de ses ventes, il consacre moins d'efforts à la formation et la vulgarisation.

Gouvernance

Les CRR appartiennent habituellement à une organisation locale, immatriculée comme une ONG ou une association paysanne, qui a souvent d'autres activités en plus de la gestion du centre. Si la structure première de gouvernance (assemblée générale, conseil d'administration) relève en principe de l'organisation faitière, la gestion ordinaire est généralement confiée à un directeur technique. Sur la base des besoins du centre et des ressources disponibles, on pourra recruter du personnel qui sera chargé de la formation, la communication, la production, la commercialisation, les relations publiques et les partenariats, la collecte de fonds, etc.

Quelques considérations appropriées

Pour être efficaces, les CRR doivent être sensibles à l'environnement local dans lequel ils opèrent et traduire les besoins particuliers de la communauté locale. En l'espèce, il n'y a pas de recette universelle. Les CRR essaient d'arriver à une sorte de spécialisation et d'excellence dans certaines technologies ou certains services qui sont particulièrement pertinents pour leur zone d'intervention. Cela les distingue des autres centres. Ainsi, au Cameroun, un CRR met l'accent sur l'amélioration de la fertilité du sol et cible surtout les agricultrices. Un autre se spécialise dans les bonnes pratiques culturelles du cacao et collabore principalement avec des coopératives cacaoyères. Toutefois, tous les centres ont aussi d'autres activités dans leur portefeuille.

Groupes cibles : au Cameroun, les CRR ont réussi à se pencher sur des questions de genre et ont inclus les jeunes dans leurs activités. Ils y sont parvenus en travaillant plus spécifiquement avec des groupements de femmes et de jeunes mais aussi en offrant une information et des technologies agricoles qui présentent un intérêt particulier pour les femmes. Les jeunes sont souvent attirés par les CRR en raison des débouchés qu'ils offrent en matière d'emploi.

Type d'information et de technologies : par leur engagement dans l'évaluation et la démonstration de technologie et par des partenariats avec des instituts de recherche et des universités, les CRR ont le potentiel de déployer des technologies complexes et innovantes. Les CRR promus par l'ICRAF se concentrent principalement sur l'agroforesterie, ce qui exige une bonne appréciation des processus écologiques et des compétences multiples. Le plus souvent, l'agroforesterie ne génère des bénéfices qu'après deux ans environ. Dans ces circonstances, les démonstrations sont importantes pour convaincre les agriculteurs et le soutien technique doit continuer pendant quelques années ; les CRR sont en mesure de proposer ce genre de choses. Ils peuvent jouer un rôle important là où il faut une voix dissonante dans le développement agricole (p. ex. une voix qui met l'accent sur une production durable plutôt que sur une agriculture de rente) et/ou lorsque les besoins communautaires ne sont pas satisfaits par des services de vulgarisation traditionnels.

Environnement institutionnel : les CRR comblent un vide important en fournissant des informations, des techniques, des idées et du matériel pour venir en aide aux agriculteurs pauvres. Généralement, ils prospèrent bien là où les systèmes de vulgarisation sont inexistantes ou non opérationnels. Même dans les zones où la vulgarisation publique est efficace, les CRR peuvent compléter d'autres services de conseil rural grâce à leur lien de proximité avec la communauté. En outre, ils ont un portefeuille plus diversifié de produits et services qui visent à améliorer les moyens d'existence et pas seulement la production ou le revenu agricole. Ils se concentrent aussi sur les populations vulnérables. Les CRR couronnés de succès comprennent qu'il est important de travailler dans les cadres juridiques existants pour renforcer leur légitimité.

Impact et mise à l'échelle

L'une des faiblesses de beaucoup de CRR est le manque de notification et de suivi systématiques. Cela rend l'évaluation de leur impact sur le terrain assez difficile. Les CRR contribuent de manière significative à l'amélioration des moyens d'existence des agriculteurs dans leurs zones d'intervention. Une majorité des bénéficiaires de CRR au Cameroun sont satisfaits des



ENCADRÉ 4 : FORCES DES CRR ET DÉFIS À RELEVÉ

L'approche des CRR est conforme aux récentes réformes de la vulgarisation agricole dans nombre de pays en développement. Les CRR proposent des services de conseil qui répondent aux besoins spécifiques et aux exigences des intéressés, qui sont gérés par des acteurs véritablement ancrés dans le milieu rural et qui savent aussi explorer des modes de financement autres que des subventions.

Toutefois, le succès à long terme des CRR dépendra :

- Des capacités du personnel à veiller à prodiguer des conseils efficaces dans une grande variété de domaines qui dépassent souvent des aspects purement techniques (comme dans le cas de l'agroforesterie) pour inclure la dynamique de groupe, le leadership, la commercialisation et même le développement rural dans son ensemble. Ne serait-il pas préférable pour les CRR de conserver leur identité et de se spécialiser dans des domaines plus restreints au lieu de disperser leurs efforts ?
- Les capacités à poursuivre les activités à l'issue de l'arrêt du financement extérieur. Les agriculteurs et autres groupes cibles peuvent-ils contribuer au financement des CRR ? De quelle manière ? Y a-t-il un risque que la recherche d'options de génération de revenu occulte le rôle premier de CRR qui est un rôle de formation et de vulgarisation ?
- Les capacités à développer des synergies et des partenariats avec d'autres services de conseil rural ou même plus généralement avec des organisations de développement. Le contexte politique et institutionnel est-il favorable à ce genre de synergie et de complémentarité ? Quelles stratégies sont requises pour positionner les CRR sur l'échiquier national de la vulgarisation agricole ?

informations, du soutien technique et de la formation fournis. Les CRR aident aussi les communautés à accéder à des plants et semences de qualité à des prix abordables. Entre 2011 et 2013, cinq CRR ont produit plus de 370.000 arbrisseaux et 67 % d'entre eux ont été vendus. Les autres jeunes plants ont été distribués à des agriculteurs ou plantés dans des lieux publics, tels que des écoles ou des hôpitaux, ou encore pour protéger les bassins versants, en montrant la dimension sociale des activités des CRR.

Une condition importante pour mettre à l'échelle les CRR consiste à garantir leur viabilité financière à long terme et leur pérennité. Pour devenir durables, les CRR doivent concevoir d'autres mécanismes de financement qu'un soutien extérieur. Plusieurs CRR génèrent suffisamment de revenu pour couvrir une proportion substantielle de leurs dépenses. Néanmoins, beaucoup continuent de compter sur le soutien de l'organisation mère. D'autres aides techniques et organisationnelles sont requises pour renforcer les CRR afin d'accroître leurs capacités de production, leurs compétences, leur visibilité et leur crédibilité. De cette manière, ils pourront mieux vendre leurs produits et services et devenir des entreprises autonomes. Le modèle de CRR devrait être promu de façon plus large. Dans la mesure du possible, il devrait être intégré dans les stratégies nationales de vulgarisation afin de compléter d'autres méthodes. Des partenariats entre les CRR et d'autres acteurs, en particulier les programmes gouvernementaux, les organisations de développement et les autorités locales, devraient être activement encouragés.

Une autre difficulté dans la mise à l'échelle de l'approche concerne la spécificité par rapport au contexte et la très grande variabilité entre les CRR. Il faut mieux comprendre la configuration institutionnelle et les processus requis pour rendre les CRR efficaces dans différents contextes socio-économiques et politiques.

Matériel pédagogique

CTA. 2015. *Rural resource centres: bringing agricultural services closer to farmers*. Fiche technique, manuel et poster. Wageningen : CTA.

Pour aller plus loin

Degrande, A., Siohdjie Yeptiep, Y., Franzel, S., Asaah, E., Takoutsing, B., Tsoheng, A. et Tchoundjeu, Z. 2014. Disseminating agroforestry innovations in Cameroon: are relay organisations effective? pp. 221-230. Dans : Van Lauwe, B., Van Asten, P. et Blomme, G. (Eds) *Agro-ecological Intensification of Agricultural Systems in the African Highlands*. New York : Routledge.

Takoutsing, B., Tchoundjeu, Z., Degrande, A., Asaah, E. et Tsoheng, A. 2014. Scaling-up sustainable land management practices through the concept of the rural resource centre: reconciling farmers' interests with research agendas. *International Journal of Agricultural Extension Education*, 20(5): 463-483. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1080/1389224X.2014.913984>

Takoutsing, B., Degrande, A., Tchoundjeu, Z., Asaah, E. et Tsoheng, A. 2014. Improving the availability of quality planting materials through community-based seed and seedling systems: the case of rural resource centres in Cameroon. Chapter 24, pp. 307-321. Dans : Vanlauwe, B., van Asten, P. et Blomme, G. (Eds). *Challenges and opportunities for agricultural intensification of the humid highland systems of sub-Saharan Africa*. Springer. DOI 10.1007/978-3-319-07662-1_24

Cette note a été préparée par le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) avec le concours financier de la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) et du PIM (le Programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés).

Ces travaux ont été entrepris dans le cadre du Programme de recherche du CGIAR sur les politiques, institutions et marchés (PIM) sous la direction de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). Cette étude a bénéficié du soutien financier des agences dont le logo figure sur la page de garde. Cette note n'a pas été soumise au processus d'évaluation par les pairs conduit par l'IFPRI. Toutes les opinions exprimées ici n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou l'acceptation officielle de l'IFPRI.

Informations sur les auteurs : Le Dr Zac Tchoundjeu est coordonnateur régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et le Dr Ann Degrande est scientifique en chef en socio-économie au Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF). Roger Kwidja est président d'ANACRAD (Association Nationale des Centres de Ressources en Agroforesterie et Agriculture Durable). Fongang Fouepe Guillaume est agro-socio-économiste et chargé d'enseignement à l'Université Dschang (Cameroun).

Photo : © A. Degrande

Traduction et mise en page : Green Ink (www.greenink.co.uk)

Citation correcte : Degrande, A., Tchoundjeu, Z., Kwidja, A. et Fongang Fouepe, G. 2015. Les centres de ressources ruraux : une approche communautaire de la vulgarisation agricole. Note 10. Notes du GFRAS sur les bonnes pratiques de services de vulgarisation et de conseil rural. GFRAS : Lindau, Suisse.